

# L'École Municipale des sports

L'École Municipale des Sports de Béthune offre aux enfants la possibilité de pratiquer gratuitement une activité sportive.

L'École Municipale des Sports est une véritable passerelle entre la jeunesse et le sport. Elle permet aux enfants de découvrir et de s'initier gratuitement à la pratique sportive. Les activités sont organisées par les éducateurs spécialisés du service des Sports de la Ville.

## Conditions d'inscription

Pour pouvoir s'inscrire à l'École Municipale des Sports, votre enfant doit :

- > Soit être domicilié à Béthune
- > Soit être scolarisé à Béthune

Pour toute inscription, un certificat médical (ou une licence sportive en cours de validité) vous sera réclamé.

## Informations

L'École Municipale des Sports est ouverte de septembre à juin.

Votre enfant doit avoir une tenue de sport adaptée.

## Planning et inscription

Les inscriptions se font aux lieux et heures indiqués ci-dessous du 9 au 14 septembre 2019.

### Gymnastique (Grande Section - CP)

Les séances de gymnastique ont lieu le mardi de 16h30 à 17h45, à la salle Becquart.

Les séances de gymnastique sont limitées à 20 enfants par séance.

Les inscriptions se font sur place.

### Équitation (CP - CE1 - CE2)

Les séances d'équitation ont lieu au centre hippique.

Les inscriptions se font par semestre et sont limitées à 6 enfants par séance. Pour inscrire votre enfant, vous devez impérativement contacter le service des Sports par téléphone au préalable.



## Les horaires


Les séances d'équitation ont lieu les mardis, et vendredis. 2 séances de 30 min vous sont proposées soit:

- > de 17h à 17h30
- > de 17h30 à 18h



### VILLE DE BÉTHUNE

Service des sports

 0321630055

## Futsal (du CE2 à la 5e)

Les séances de futsal ont lieu au gymnase Victor Hugo.

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 20 enfants par séance.

### Les horaires :

- > CE2 : Jeudi de 16h30 à 17h45
- > CM1 - CM2 : Lundi de 16h30 à 17h30

## Multi-Sport (CM1 - CM2)

Les séances de multi-sport se déroulent à la salle pasteur.

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 20 enfants par séance.

### Les horaires :

- > Mardi : de 16h30 à 17h45

## Glisse urbaine (CE2-CM1 - CM2)

Les séances de glisse urbaine se déroulent au complexe sportif du 8Ter.

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 20 enfants par séance. Le nombre de places peut-être limité en

fonction du respect du protocole sanitaire en vigueur.

### Les horaires :

> Lundi : de 16h30 à 17h45

## Pumptrack (CM1 - CM2 - 6<sup>e</sup>)

Les séances se déroulent **à partir du 5 mars 2020** au pumptrack (rue Jean Baptiste Lebas).

Les inscriptions se font sur place et sont limitées à 15 enfants par séance.

### Les horaires :

> Lundi : de 16h30 à 17h45

**B É T H U N E**  
SMART CITY

HÔTEL DE VILLE  
6 Place du 4 septembre  
62407 Béthune cedex

HORAIRES :  
Lun : 9h > 17h  
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Tél. : 0321630000  
Fax :  
[mairie@ville-bethune.fr](mailto:mairie@ville-bethune.fr)